



Procès-verbal du Conseil municipal
Du mardi 21 avril 2026

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 avril 2026

Délibérations :

- **2026 04 24 Vote du Budget Assainissement 2026**
- **2026 04 25 Vote du Budget Cinéma 2026**
- **2026 04 26 Vote du Budget Principal 2026**
- **2026 04 27 Aménagement d'un giratoire sur la RN21 à Thiviers**
- **2026 04 28 Tarifs Cinéma – création tarif pour « Les Jeunes Ambassadeurs du Cinéma » et actualisation 2026 du tarif « Festival International de Pessac**

Questions Diverses

Madame le Maire accueille les membres du Conseil municipal, constate que le quorum est atteint ; ouvre la séance à 20h00, rappelle l'ordre du jour.

Monsieur Michel DOBBELS a été désigné en qualité de secrétaire de séance.



Approbation du Procès-Verbal de la séance du 2 avril 2026 :

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du 2 avril 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026.

2026/04/024 – Approbation et vote du Budget Assainissement 2026 :

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick (arrivé à 20h34 – cette procuration ne compte pas pour ce vote) ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BOST Jean-François.

ETAIT ABSENT EXCUSÉ : M. MAZEAU Patrick

Mme le Maire rappelle les grandes opérations de travaux réalisées sur ce Budget Assainissement. La 1^{ère} phase de travaux est terminée et on a missionné un bureau d'étude pour lancer la 2^{ème} phase de travaux ; ce budget est un budget de transition. Elle rappelle également que pour ces travaux d'assainissement, la ville a obtenu 70% de subvention.

M. J.F BOST présente à l'assemblée ce budget.

M. T. WARNET demande si c'est dans ce budget là qu'on a le solde de la première phase de travaux ;

M. O. CHABREYROU, DGS répond par l'affirmative.

M. T. WARNET demande combien de phases sont encore de prévues ?

M. O. CHABREYROU lui répond, encore 2 phases ; il y a en tout 3 phases.

M. T. WARNET demande des précisions sur les secteurs restants.

M. J.F BOST lui précise que la phase 2 concernera le quartier de la Gare, Sarceix et enfin le lotissement de la Rue Albert Bonneau. Début des travaux en 2027. La phase 3 sera moins importante. Les différentes phases ont été décidées en fonction de la « gravité » des travaux à effectuer.

M. T. WARNET demande si on a réussi à coordonner les différents intervenants, si par exemple il y a d'autres travaux que l'assainissement dans ces quartiers (EDF etc...) ?

Mme le Maire : C'est ce qu'on a essayé de faire.

M. O. CHABREYROU : Aujourd'hui lorsqu'on fait des travaux : « humides » et « secs », on sépare ; à ce jour on est sur du « humide » donc on essaie de coordonner les travaux d'eau potable avec ceux de l'assainissement ; le sec, on essaie de coordonner l'électricité avec la radio-télécom mais c'est très compliqué avec « Orange » et le gaz, c'est vraiment à part.

Mme le Maire : pour l'aménagement du Carrefour Bertran de Born on a réussi à coordonner tous les concessionnaires réseaux ; ça a mis plus de 6 mois.

Pour ces travaux, au début du mandat, on a fait une étude globale parce que ça ne sert à rien de faire du séparatif si après on repart dans de l'unitaire. On a été accompagné afin de prioriser les secteurs et ne pas revenir dans de l'unitaire. On essaie d'être méthodique.

Mme L. CORDIER : Vous parlez de 3 secteurs mais tout Thiviers n'a pas été fait dans ces 3 secteurs, il y a des réseaux qui sont moins vétustes ; mais entre l'étude faite en début de mandat et aujourd'hui, le réseau a continué de s'abîmer et donc des secteurs qui n'étaient pas concernés au départ pourraient l'être maintenant ?

M. O. CHABREYROU : C'est pour cela qu'on a obligation d'effectuer un diagnostic « réseaux » tous les 10 ans.

Mme L. CORDIER : C'était ma question, il faudra estimer qu'en fait il y aura une phase 4, une phase 5 etc...

Mme le Maire et M. O. CHABREYROU : il y en aura toujours....

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 21
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 21	
Procuration : 3	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2026 **ASSAINISSEMENT** qui s'équilibre comme suit (vue d'ensemble ci-après)

- Dépenses et Recettes d'exploitation : **247 969.69€**

- Dépenses et Recettes d'Investissement : **1 440 916.27€**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	247 969.69	247 969.69
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0.00
=			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		247 969.69	247 969.69

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	292 389.28	451 260.27
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	594 501.81	989 656.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 554 025.18	(si solde positif) 0.00
=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 440 916.27	1 440 916.27

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 688 885.96	1 688 885.96

2026/04/025 – Approbation et vote du Budget Cinéma 2026 :

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MAZEAU Patrick, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick (arrivé à 20h34) ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BOST Jean-François.

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 23
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 23	
Procuration : 4	

Mme le Maire présente à l'assemblée le budget Cinéma. Elle rappelle que c'est une activité culturelle importante pour Thiviers ; la ville souhaite continuer à laisser ce Cinéma accessible et attractif pour les familles.

On va cependant avoir rapidement un problème : on est locataire et on paye 10 000€ par an ; il n'est plus vraiment aux normes, la sortie de secours passe chez les voisins et il y a pas mal de vétusté.

On a réfléchi au fait de s'affranchir de ce loyer, d'essayer de voir toujours dans l'optique de réhabiliter l'existant, et donc on a regardé de près la possibilité de réhabilitation de l'ancien hôtel du parc qui s'abîme beaucoup, pour la création d'une salle, voire deux, de cinéma puisqu'en ce moment la culture est très bien subventionnée.

On a investi dans un nouveau projecteur mais celui-ci peut être déplacé si nécessaire.

On a lancé une étude de marché qui était plutôt concluante ainsi qu'une étude architecturale qui, celle-ci, ne nous a pas forcément plu. Pour ce projet, nous souhaitons faire un COPIL qui étudiera l'aspect financier, technique et de faisabilité.

Mme L. CORDIER : Pourquoi aujourd'hui c'est Thiviers et pas la Communauté de communes qui porte ce projet ?

Mme le Maire : Parce que c'est historique, parce que Thiviers l'a toujours porté...

Mme L. CORDIER : Parce que comme beaucoup d'équipements de la ville, ce sont les usagers du territoire intercommunal qui l'utilisent... ?

Mme le Maire : Comme nos gymnases, comme France Services... On a déjà passé à la Com-com, l'office de Tourisme et la Bibliothèque-Médiathèque, il faut y aller doucement car c'est compliqué.

M. J.F. BOST : Et on a dans la tête une piscine...

Mme le Maire : Qui serait à défendre plutôt à l'échelle communautaire. On a plein de choses à discuter avec la Communauté de communes.

M. T. WARNET : Justement, dans ce cadre-là, est-ce qu'un Cinéma est une priorité ? La salle des fêtes est une vraie priorité aussi... ?

(Débat de la salle sur l'intérêt du projet communautaire / communal...)

Mme L. CORDIER : Mais pourquoi ne pas engager des finances plutôt dans un projet communal parce qu'on sait que ça reste communal plutôt qu'un projet où on va essayer que ça soit communautaire et que derrière ça ne suit pas... ?

Mme le Maire : Au niveau du parc, là aussi, on a engagé une étude globale d'aménagement ; il y a plein de sujets : il y a les friches, les flux de circulation, les arbres, la salle des fêtes, la piscine. Donc on a missionné un bureau d'études avant les élections qui a pratiquement terminé son diagnostic et va bientôt nous rendre un cahier des charges et nous présenter cette étude. Et après, il faut aborder le parc dans son ensemble, ça c'est un vrai sujet. Et ça fait des années et des années que le parc a été laissé à l'abandon.

Mme L. CORDIER : On est d'accord que le parc c'est une vraie priorité alors le cinéma est-ce vraiment une priorité ?

M. J.F. BOST : Une salle des fêtes, c'est pour le bien-être des gens qui sont là autour mais ce n'est pas ça qui sera attractif pour faire installer des familles à Thiviers. Donc ce n'est pas que l'aspect culturel qui compte, c'est aussi l'aspect attractif du territoire. Alors, je suis d'accord, ce serait bien mieux si c'était la Communauté de communes qui portait ce projet mais pour le moment, il reste à débattre là-dessus.

Une salle des fêtes, toutes les communes autour de Thiviers ont de belles salles des fêtes ; l'Etat n'a pas d'argent à mettre là-dessus donc, on n'aura pas de subvention. Le Cinéma, on espère entre 50 et 70% de subventions donc entre les deux, le reste à charge, le Cinéma ne coûtera pas plus cher ; il coûtera même moins cher qu'une salle des fêtes. Et l'enjeu, il est autant sur l'attractivité de Thiviers, le développement urbanistique de ce secteur là, sur le patrimoine parce qu'on a un patrimoine qui va tomber un jour et on en sera responsables, il faudra bien faire quelque chose. Si on laisse en l'état, dans 5 ou 6 ans on n'aura plus rien, on aura plus de cinéma.

Mme L. CORDIER : Personnellement je comprends le raisonnement du fonctionnement, les avantages et les inconvénients mais je vois qu'on va dans un sens parce qu'il y a de la subvention avec deux salles de cinéma, ce qui, même avec de la subvention va coûter plus cher qu'une seule.

M. J.F BOST : L'étude économique qui a été réalisée par des professionnels disait qu'au bout de trois on arrivait à l'équilibre budgétaire.

Mme C. ROTHENFLUE : Laure tu parles de la salle des fêtes, pourquoi pour toi c'est le plus important ?

Mme L. CORDIER : Ce n'est pas forcément pour moi le plus important mais ça fait partie des choses les plus importantes pour Thiviers. Ce n'est pas la priorité mais je ne trouve pas que le cinéma soit la priorité non plus. Le parc pour moi, c'est un lieu pour tout le monde, tout le monde peut y aller, la salle des fêtes toutes les assos peuvent y organiser quelque chose, le cinéma, tout le monde ne peut pas y aller.

M. T. WARNET : On parle du cinéma, on dit que dans 4, 5 ans il sera fermé ; la salle des fêtes, vu son état et les dégradations, dans 4, 5 ans, elle aussi sera fermée.

Mme le Maire : Il y a deux sujets à moyen terme : le cinéma et la salle des fêtes, il ne faut pas opposer les deux.

Mme C. BRUN : Les deux sont complémentaires.

M. Pasc. MAZEAUD : L'idée ce n'est pas forcément d'opposer les deux. Le cinéma c'est pour l'attractivité du territoire et la salle des fêtes, c'est un intérêt local. Les deux sont complémentaires. En fait la réflexion que Laure a commencé à porter c'est qu'il y'a un vrai sujet communautaire à mon avis et je pense que la salle des fêtes ça reste communal et pour nous ça nous semble important parce qu'elle est hyper utilisée et qu'à un moment donné, je n'ai pas peur qu'elle soit fermée mais j'ai peur qu'elle s'écroule sur elle-même.

Mme le Maire : On a des commissions de sécurité, vous pouvez être rassurés.

M. Pasc. MAZEAUD : L'idée c'est quand même de dire qu'elle est en très mauvais état et si un sujet devait devenir communautaire, pour nous ce serait le cinéma.

Mme le Maire : Chacun à sa conception, sa priorité, si on avait les moyens de tout faire, on le ferait.

M. F. DUTHEIL : On n'est pas là pour décider des priorités, ce qui est sûr c'est que sur un projet cinéma, il y'a du financement et il sera plus compliqué de faire un projet salle des fêtes parce qu'il y'a pas de rentrée d'argent, ce n'est pas subventionné.

M. Pasc. MAZEAUD : En tout cas, il n'y a pas d'opposition à ça et on est bien favorable à ce que le cinéma perdure, survive, grandisse.... C'est juste de dire que d'un côté il y'a un cinéma qui est pour un certain nombre et de l'autre une salle des fêtes avec une fréquentation plus importante.

M. F. DUTHEIL et M. J.F BOST : non, ce n'est pas vrai et on n'est pas d'accord.

(Débat salle sur taux de fréquentation Cinéma / Salle des fêtes)

M. O. CHABREYROU : l'Etat a reconnu Thiviers « Petite Ville de Demain » parce que justement, c'est une petite ville de centralité, ce qui veut dire qu'au regard de ce programme-là, l'idée a été bien comprise que les Interco ne jouaient pas leur rôle communautaire et, à ce regard là, on a eu des aides significatives et le projet cinéma a été entériné en COPIL PVD comme étant vraiment d'intérêt communautaire. L'Etat a totalement écarté les salles des fêtes parce qu'ils considèrent que c'est un lieu de convivialité et il y en a un peu partout.

Le Nord-Dordogne décline au niveau de la démographie, la population vieillit et le pari est d'accueillir de nouvelles familles avec les équipements demandés : le cinéma et le pôle Enfance. Le choix a été fait pour l'attractivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2026 **CINEMA** qui s'équilibre comme suit (vue d'ensemble ci-après)

- Dépenses et Recettes d'exploitation : **251 550.83 €**

- Dépenses et Recettes d'Investissement : **160 154.59 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	87 080,74	0,00

+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	73 073,85	7 994,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 152 160,59

=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	160 154,59	160 154,59

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	251 550,83	233 338,36

+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 18 212,47

=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	251 550,83	251 550,83

=	=	=	
	TOTAL DU BUDGET (4)	411 705,42	411 705,42

2026/04/026 – Approbation et vote du Budget Principal 2026 :

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MAZEAU Patrick, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick (arrivé à 20h34) ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BOST Jean-François.

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 3 (Pascal Mazeaud – Thierry WARNET – Laure CORDIER)
Nombre de votants : 23	
Procuration : 4	

Madame le Maire présente les grandes lignes de ce Budget principal.

M. J.F BOST reprend point par point la présentation générale du budget.

M. O. CHABREYROU donne la liste des opérations de plus de 30 000 € de ce budget.

Mme le Maire dit que les Restos du Cœur pourraient aussi être un projet communautaire.

M. Pasc. MAZEAUD répond que oui mais comme pour tout ce qui est équipement de la ville de Thiviers, la proportion d'utilisateurs communaux, intercommunaux et autres, était d'environ 1/3 de chaque catégorie.

M. T. WARNET : Pour l'association les Joyeux Thibériens par exemple quand les musiciens se sont levés à la fin du concert, ça fait peur parce qu'on n'était pas à 1/3 pour Thiviers et 1/3 communautaire mais à 1/3 des « Joyeux » Thiviers et Com-com ensemble. Alors, je ne dis pas qu'il ne faut pas que l'association n'existe pas mais je dis que ce sont nos deniers et comment faire ?

Mme le Maire : et on ne paye pas 1/3 de la subvention... On est une ville de 3000 habitants et on nous demande des investissements d'une ville de 40 000 habitants. Un jour, on ne pourra plus faire... et on ne va pas augmenter les impôts des Thibériens pour des charges communautaires.

Mme L. CORDIER : Le problème c'est que le conseil communautaire avait été créé pour ça mais ça ne fonctionne pas.

Au vote, MM. Pasc. MAZEAUD, T. WARNET, Mme L. CORDIER s'abstiennent.

M. Pasc. MAZEAUD : Pour être clair on s'abstient parce qu'on n'a pas monté le budget on ne s'abstient pas sur le budget en lui-même.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, décide :

- **VOTE** le budget primitif 2026 **PRINCIPAL** qui s'équilibre comme suit (vue d'ensemble ci-après)

- Dépenses et Recettes d'exploitation : **4 275 140.03€**

- Dépenses et Recettes d'Investissement : **2 833 267.73 €**

COMMUNE DE THIVIERS - COMMUNE DE THIVIERS - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 110 561,94	746 903,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	722 705,79	1 186 839,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 899 524,53
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 833 267,73	2 833 267,73
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 275 140,03	3 670 793,26
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 604 346,77
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 275 140,03	4 275 140,03
TOTAL DU BUDGET (4)		7 108 407,76	7 108 407,76

2026/04/027 – Aménagement d'un giratoire sur la RN21 à Thiviers et d'une voie de desserte interne à la ZAE Les Marimonts :

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MAZEAU Patrick, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick (arrivé à 20h34) ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BOST Jean-François. (M. BOST Jean-François ne prenant pas part au vote, cette procuration ne compte pas).

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 3 (Pascal MAZEAUD, Thierry WARNET – Laure CORDIER)
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 22	
Procurations : 3	

Madame le Maire rappelle l'historique de ce projet.

M. Jean-François BOST, intéressé à l'affaire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

M. Pasc. MAZEAUD : Nous avons deux questions. La première : Sur ce projet, la route qui va arriver à ce rond-point est une voie privée qui dessert les carrières et sera utilisée par les carrières ?

Mme le Maire : oui et fera peut-être l'objet d'une convention avec les abattoirs ou d'autres carrières ou entreprises.

M. Pasc. MAZEAUD : Je trouve que pour une voie essentiellement utilisée par les carrières, le montant de leur participation n'est pas énorme, n'est-il pas possible de l'améliorer ?

Mme le Maire : Les carrières ont déjà fait un investissement d'1,3 million d'euros pour aménager leur voie privée et en plus les acquisitions des terrains.

M. Pasc. MAZEAUD : Je trouve que les différents partenaires du projet investissent beaucoup donc est-ce qu'au moins les carrières se sont engagées dans la réduction des différentes nuisances provoquées par leur activité ? (Non-respect du bâchage des camions entre autres)

On leur a donné la possibilité de s'agrandir, notamment avec le projet Imerys et je trouve que leur participation n'est pas très élevée.

Mme le Maire rappelle que ce ne sont pas les carrières qui sont demandeurs de ce projet mais la ville de Thiviers et la Communauté de communes.

M. Pasc MAZEAUD : Une grosse partie de ces camions partent vers Angoulême et vont donc transiter dans Thiviers.

Mme le Maire : Oui, ça ne résout que la moitié du problème, il aurait fallu pouvoir travailler sur une déviation mais là, l'historique en Dordogne nous apprend que ce n'est pas possible.

La Communauté de communes Périgord-Limousin poursuit en 2025 et en 2026, son travail de montage et conception d'un :

- Aménagement d'un giratoire à Thiviers, sur la Route Nationale 21, à l'entrée Nord

L'opération d'aménagement du giratoire sera réalisée sur la Route Nationale 21, via une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée instaurée entre la DIRCO (maître d'ouvrage) et la Communauté de communes (maître d'ouvrage délégué).

Trois réunions de travail ont eu lieu à Thiviers dans le but de préciser les plans de financement dont les contributions financières de chaque institution, entreprise et collectivité à ce projet : les 3 septembre, 8 octobre et 12 décembre 2025.

Ce travail fut conduit aux côtés de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nontron, des représentants de la DIRCO, des entreprises Carrières de Thiviers, Imerys et de la ville de Thiviers.

OPERATION CONCERNEE N°1: AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE SITUE A L'ENTREE NORD DE THIVIERS					
Nature de dépenses	Montant en € HT	Financier	Base éligible	Montant en €	Taux
Etudes techniques diverses	30 000 €	Etat (DSIL)	642 466 €	184 259 €	28,68%
Maîtrise d'œuvre	72 586 €	Carrières de Thiviers	642 466 €	100 000 €	15,57%
Mesures environnementales	15 000 €	Imerys Ceramics France	642 466 €	50 000 €	7,78%
Prix généraux	115 900 €	Marie de Thiviers (fonds de concours)	642 466 €	30 000 €	4,67%
Travaux préparatoires et dégagement des emprises	45 000 €	Communauté de communes Périgord-Limousin	642 466 €	278 206 €	43,30%
Terrassements - Couche de forme	199 400 €				
Hydraulique et assainissement	129 600 €				
Chaussées (164 900 €)					
Signalisation horizontale et verticale (24 700 €)					
Voiries et réseaux divers	35 900 €				
Aménagement paysager	10 000 €				
Aléas et risques	54 080 €				
DIRCO: Prise en charge couche de roulement et signalisations horizontale et verticale (estimée à ce jour à 189 600€)					
Carrières de Thiviers: Apport de matériaux	-50 000 €				
IMERYS: Apport de matériaux	-15 000 €				
Sous total de l'opération en € HT	642 466 €	Sous total de l'opération		642 466 €	
TVA	128 493 €	FCTVA		126 468 €	
		Communauté de communes Périgord-Limousin	Delta FCTVA et	2 025 €	
Sous-total TTC	770 959 €	Sous total		770 959 €	

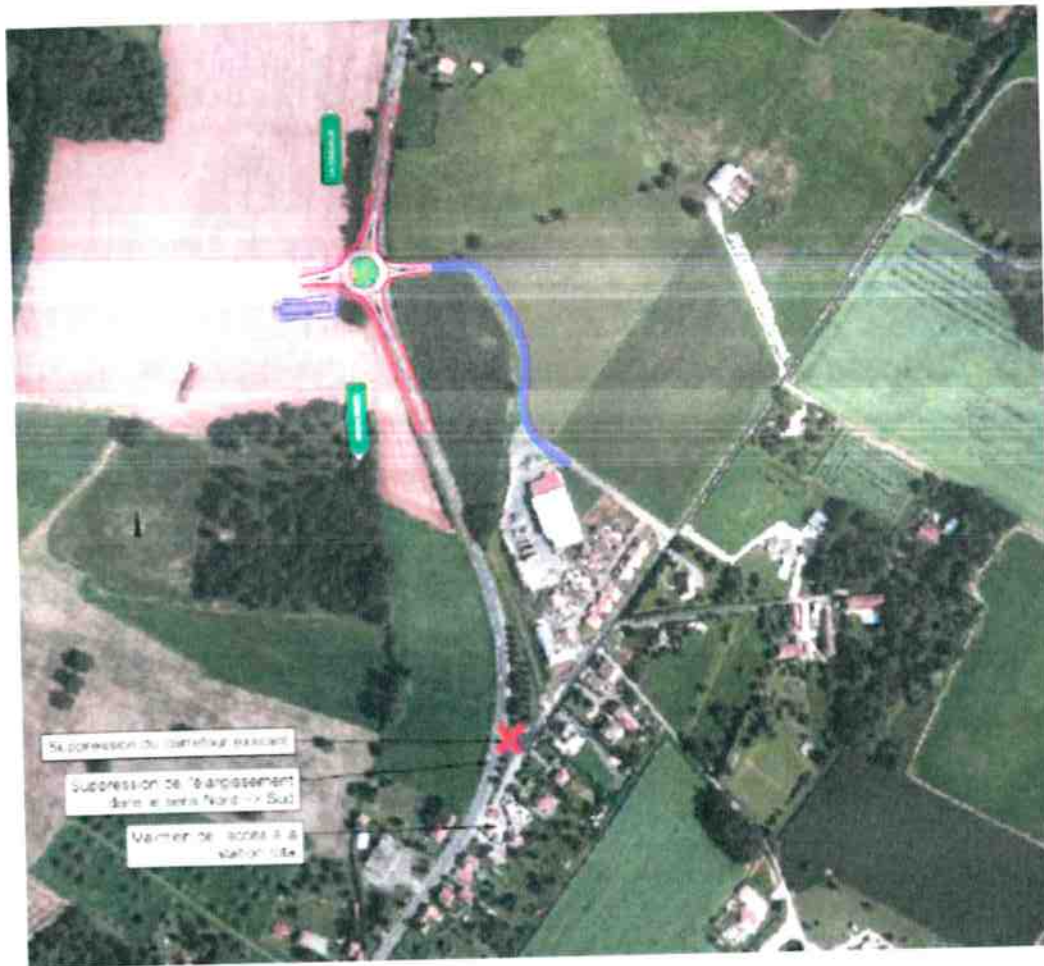


Figure 36 Suppression du carrefour existant RN21 - VC5

S'agissant de l'acquisition des terrains concernés par ces opérations, la SAFER missionnée par la Communauté de communes, discute actuellement avec leurs propriétaires et agriculteurs exploitants pour leur proposer une promesse de vente et une convention d'indemnités financières pour les agriculteurs.

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MAZEAU Patrick, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick (arrivé à 20h34) ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel *donne pouvoir à M. BOST Jean-François. (M. BOST Jean-François ne prenant pas part au vote, cette procuration ne compte pas).*

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 3 (Pascal MAZEAUD, Thierry WARNET – Laure CORDIER)
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 22	
Procuration : 3	

Madame le Maire rappelle l'historique de ce projet.

M. Jean-François BOST, intéressé à l'affaire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

M. Pasc. MAZEAUD : Nous avons deux questions. La première : Sur ce projet, la route qui va arriver à ce rond-point est une voie privée qui dessert les carrières et sera utilisée par les carrières ?

Mme le Maire : oui et fera peut-être l'objet d'une convention avec les abattoirs ou d'autres carrières ou entreprises.

M. Pasc. MAZEAUD : Je trouve que pour une voie essentiellement utilisée par les carrières, le montant de leur participation n'est pas énorme, n'est-il pas possible de l'améliorer ?

Mme le Maire : Les carrières ont déjà fait un investissement d'1,3 million d'euros pour aménager leur voie privée et en plus les acquisitions des terrains.

M. Pasc. MAZEAUD : Je trouve que les différents partenaires du projet investissent beaucoup donc est-ce qu'au moins les carrières se sont engagées dans la réduction des différentes nuisances provoquées par leur activité ?

On leur a donné la possibilité de s'agrandir, notamment avec le projet Imerys et je trouve que leur participation n'est pas très élevée.

Mme le Maire rappelle que ce ne sont pas les carrières qui sont demandeurs de ce projet mais la ville de Thiviers et la Communauté de communes.

M. Pasc MAZEAUD : Une grosse partie de ces camions partent vers Angoulême et vont donc transiter dans Thiviers.

Mme le Maire : Oui, ça ne résout que la moitié du problème, il aurait fallu pouvoir travailler sur une déviation mais là, l'historique en Dordogne nous apprend que ce n'est pas possible.

La Communauté de communes Périgord-Limousin poursuit en 2025 et en 2026, son travail de montage et conception d'un :

- Aménagement d'un giratoire à Thiviers, sur la Route Nationale 21, à l'entrée Nord

L'opération d'aménagement du giratoire sera réalisée sur la Route Nationale 21, via une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée instaurée entre la DIRCO (maître d'ouvrage) et la Communauté de communes (maître d'ouvrage délégué).

Trois réunions de travail ont eu lieu à Thiviers dans le but de préciser les plans de financement dont les contributions financières de chaque institution, entreprise et collectivité à ce projet : les 3 septembre, 8 octobre et 12 décembre 2025.

Ce travail fut conduit aux côtés de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nontron, des représentants de la DIRCO, des entreprises Carrières de Thiviers, Imerys et de la ville de Thiviers.

OPERATION CONCERNEE N°1: AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE SITUÉ A L'ENTREE NORD DE THIVIERS					
Nature de dépenses	Montant en € HT	Financier	Base éligible	Montant en €	Taux
Etudes techniques diverses	30 000 €	Etat (DSIL)	642 466 €	184 259 €	28,68%
Maitrise d'oeuvre	72 586 €	Carrières de Thiviers	642 466 €	100 000 €	15,57%
Mesures environnementales	15 000 €	Imerys Ceramics France	642 466 €	50 000 €	7,78%
Prix généraux	115 900 €	Marie de Thiviers (fonds de concours)	642 466 €	30 000 €	4,67%
Travaux préparatoires et dégagement des emprises	45 000 €	Communauté de communes Périgord-Limousin	642 466 €	278 206 €	43,30%
Terrassements - Couche de forme	199 400 €				
Hydraulique et assainissement	129 600 €				
Chaussées (164 900 €)					
Signalisation horizontale et verticale (24 700 €)					
Voiries et réseaux divers	35 900 €				
Aménagement paysager	10 000 €				
Aléas et risques	54 080 €				
DIRCO: Prise en charge couche de roulement et signalisations horizontale et verticale (estimée à ce jour à 189 600€)					
Carrières de Thiviers: Apport de matériaux	-50 000 €				
IMERYS: Apport de matériaux	-15 000 €				
Sous total de l'opération en € HT	642 466 €	Sous total de l'opération		642 466 €	
TVA	128 493 €	FCTVA		126 468 €	
		Communauté de communes Périgord-Limousin	Delta FCTVA et	2 025 €	
Sous-total TTC	770 959 €	Sous total		770 959 €	

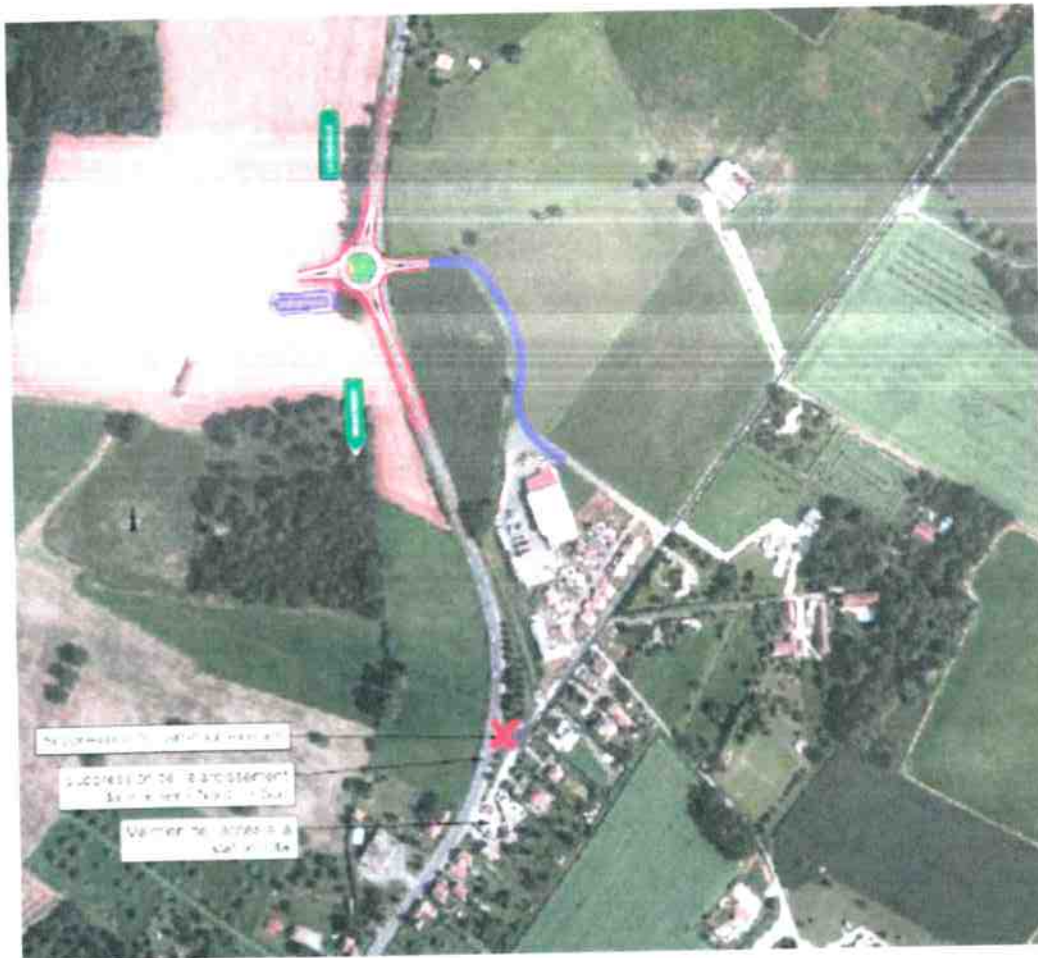


Figure 36 Suppression du carrefour existant RN21 - VC5

S'agissant de l'acquisition des terrains concernés par ces opérations, la SAFER missionnée par la Communauté de communes, discute actuellement avec leurs propriétaires et agriculteurs exploitants pour leur proposer une promesse de vente et une convention d'indemnités financières pour les agriculteurs.

À ce jour, en termes de subvention, la Communauté de communes a déjà obtenu 350 000 € de subvention DSIL, pour couvrir une partie des frais de cette opération. Cette somme sera revue à la baisse au vu du montant de travaux prévu (plus faible que celui indiqué dans le dossier de subvention).

Enfin, en termes d'études techniques et environnementales, certaines études environnementales sont demandées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et commandées par la Communauté de communes pour pouvoir finaliser et déposer un examen au cas par cas.

Aussi, vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le travail financier mené avec les entreprises Carrières de Thiviers, Imerys et la ville de Thiviers destiné à finaliser le plan de financement de ces deux opérations,

Considérant l'avis de la DREAL Nouvelle Aquitaine en date du 10/07/2024, demandant à la Communauté de communes Périgord-Limousin d'apporter des précisions et informations complémentaires à son dossier environnemental d'examen au cas par cas,

Considérant les plans de financement présentés ci-dessus de l'opération suivante : aménagement d'un giratoire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **APPROUVE** les conditions financières, en dépenses et recettes, des deux plans de financement rattachés à l'opération suivante : aménagement d'un giratoire
- **AUTORISE** la Communauté de communes Périgord-Limousin à devenir maître d'ouvrage délégué de l'opération d'aménagement du giratoire à Thiviers, lieu-dit Les Marimonts (maître d'ouvrage : DIRCO) et son Président à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée qui sera signée avec la DIRCO
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer avec les représentants des entreprises Carrières de Thiviers, Imerys et de la Communauté de communes Périgord-Limousin des conventions financières dans le cadre de l'opération déjà citée. La convention définira les montants des contributions financières de ces trois établissements public et privés au projet de giratoire et leurs modalités de versement. Les montants inscrits dans ces conventions respecteront les plans de financement précisés ci-dessus
- **AUTORISE** le lancement des études techniques complémentaires, d'examen au cas par cas
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

2026/04/028 – Tarifs Cinéma – création tarif pour « Les Jeunes Ambassadeurs du Cinéma » et actualisation 2026 du tarif « Festival International de Pessac :

ETAIENT PRESENTS : M. BOST Jean-François, Mme BRUN Christele, M. CHABROL Hugo, Mme CRESCENT Sophie, M. DOBBELS Michel, M. DUTHEIL Frédéric, Mme DUGARET Clothilde, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, M. LECHEVALIER Sébastien, M. MAZEAU Patrick, M. MORTESSAGNE Benoît M. REBIERE Michel, Mme ROTHENFLUE Clémence, Mme CORDIER Laure, M. MAZEAUD Pascal, M. WARNET Thierry.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LE PELTIER Justine donne pouvoir à M. MAZEAU Patrick ; Mme LEUDE Anne-Marie donne pouvoir à Mme GUICHARD Michelle ; Mme MONCASSIN Sophie donne pouvoir à Mme CRESCENT Sophie ; M. ROUSSEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BOST Jean-François.

Date de convocation : 16/04/2026	Pour : 23
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0

Nombre de votants : 23	
Procuration : 4	

M. J-F BOST explique à l'assemblée les nouveaux tarifs du Cinéma.

M. T. WARNET : Quel est l'intérêt de créer un tarif pour seulement 7 personnes ?

M. J-F BOST : Parce qu'on ne fait pas ce qu'on veut et que l'on rend des comptes, au trésor public notamment. Que ce tarif servira aux Jeunes Ambassadeurs du Cinéma à fédérer, fidéliser un public de jeunes comme eux pour les ramener au cinéma de Thiviers.

Le programme « Jeunes Ambassadeur/rices du cinéma » est un dispositif d'éducation aux images porté nationalement par le CNC et l'AFCAE, coordonné en Nouvelle-Aquitaine par CINA (Cinéma Indépendants de Nouvelle-Aquitaine) et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine sous l'appellation DETER. Il réunit des jeunes de 12 à 25 ans souhaitant s'impliquer dans le fonctionnement d'un cinéma de proximité. À Thiviers, 7 jeunes se rendent disponibles un mercredi après-midi par mois pour organiser les futures animations à destination du « public Jeunes » et les fédérer. Dans ce cadre, il est nécessaire de créer un tarif préférentiel pour ces jeunes ambassadeurs.

Il est également nécessaire d'actualiser le tarif « Festival International de Pessac » pour l'année 2026.

TARIFS CINEMA

CATEGORIE	TARIFS SEANCE NON 3D 2025	TARIFS 3D CNC 2025	TARIFS SEANCE NON 3D 2026	TARIFS 3D CNC 2026
	Tarifs applicables à partir du 2 janvier 2025		Tarifs applicables à partir du 2 janvier 2026	
TARIF PLEIN	7,00 €	9,00 €	7,00 €	9,00 €
TARIF REDUIT PREFERENTIEL (ETUDIANTS, CHOMEURS, HANDICAPES, LYCEENS)	5,50 €	7,50 €	5,50 €	7,50 €
TARIF REDUIT (- 18 ANS)	5,00 €		5,00 €	
COMITES D'ENTREPRISES	5,50 €	7,50 €	5,50 €	7,50 €
TARIF REDUIT Partenariat (écoles - Ehpad - associations - clsh)	4,00 €	6,00 €	4,00 €	6,00 €

CARTE ABONNEMENT 6 mois	50€ + 2 € d'achat pour la carte	2€ en + PAR PLACE	50€ + 2 € d'achat pour la carte	2€ en + PAR PLACE
	Validité 6 mois	Validité 6 mois	Validité 6 mois	Validité 6 mois
CARTE ABONNEMENT 1 an	55 €+ 2 € d'achat pour la carte	2€ en + PAR PLACE	55 €+ 2 € d'achat pour la carte	2€ en + PAR PLACE
	Validité 1 an	Validité 1 an	Validité 1 an	Validité 1 an
TARIF ANIMATION (CINE GOUTER, CINE DOUDOU)	5,00 €		5,00 €	
TARIF CINE- MÉMOIRE	4,50 €		4,50 €	
TARIF ECOLE ET CINEMA DELIB 2023/06/74	2,50 €		2,50 €	
TARIF MATERNELLE ET CINEMA DELIB 2023/06/74	2,50 €		2,50 €	
TARIF COLLEGE AU CINEMA DELIB 2023/06/74	2,80 €		2,80 €	
TARIF LYCEENS AU CINEMA DELIB 2023/06/74	3,00 €		3,00 €	
TARIF JEUNES AMBASSADEURS			3,00 €	
SEANCE CINESPAGNOL DELIB 2023/06/74	3,00 €		3,00 €	
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PESSAC	4,00 €		4,50 €	
OPERATIONS NATIONALES, REGIONNALES, DEPARTEMENTALES, COMMUNAUTAIRES	Tarif en fonction de l'opération		Tarif en fonction de l'opération	
TARIF ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS	GRATUIT		GRATUIT	
TICKETS COMITE D'ENTREPRISE ACHAT PAR LOT DE 15 PLACES MINIMUM	5,5€ minimum 15 places		5,5€ minimum 15 places	
TICKET CADEAU VALABLE 1 AN	7,00 €		7,00 €	

TARIF PREFERENTIEL ENFANT RELEVANT DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE délib 2022/07/57	3,00 €	3,00 €
AFFICHE GRAND FORMAT DELIB 2021/02/02	5,00 €	5,00 €
AFFICHE PETIT FORMAT DELIB 2021/02/02	3,00 €	3,00 €
POP-CORN SUCRE BIO EN POT DE 80g	4,00 €	4,00 €
SUCETTES PIERROT GOURMAND	0,50 €	0,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les nouveaux tarifs comme ci-dessus.

Questions Diverses :

Mme le Maire informe l'assemblée qu'une rencontre de tous les élus avec l'ensemble des agents de la ville est prévue le 28 avril prochain à 18h en mairie.

Les sujets ayant été épuisés, Madame le Maire lève la séance à 21h30.

Madame Isabelle HYVOZ
Maire



Monsieur Michel DOBBELS
Secrétaire de séance